

Contribuez au fleurissement du Cellier

Vous souhaitez fleurir et végétaliser, seul ou entre voisins, un espace appartenant au domaine public de votre rue, votre village ou secteur d'habitation ? Le permis de végétaliser, encadré par la Commune du Cellier, offre cette possibilité aux citoyens-jardiniers aguerris ou du dimanche. Mais ce permis vert, c'est quoi au juste ? Qui peut le demander et à qui ? Comment l'obtenir et qu'est-il possible de planter ? Ce Zoom est l'occasion de vous en présenter tous les aspects et objectifs.



Le permis de végétaliser, c'est quoi ?

Délivré par une Commune à une personne physique ou morale, le permis de végétaliser est une autorisation gratuite d'installer des dispositifs de végétalisation sur l'espace public. Sans autorisation, il est interdit de jardiner une parcelle du domaine public. Les collectivités n'ont aucune obligation de mettre en place des permis de végétaliser. Ce permis a été initié en 2015 par la Ville de Paris et s'est aujourd'hui démocratisé dans de nombreuses communes françaises.

Le 13 décembre 2022, la Commune du Cellier a adopté le permis de végétaliser par délibération au conseil municipal. Elle peut ainsi accorder une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à toute personne ou groupe de personnes qui s'engage à réaliser et entretenir, sur l'espace public, un dispositif de végétalisation en délaissant de voirie, pied de murs, pied d'arbres ou sur façade.

Qui peut demander l'autorisation de végétaliser et quelles sont les conditions d'obtention ?

Le permis de végétaliser peut être demandé par un habitant ou groupe d'habitants, une association, un commerce, une entreprise.

Les étapes pour obtenir son permis

1. Pour en bénéficier, il faut en **faire la demande auprès de la mairie** à environnement@lecellier.fr ou par courrier à Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier.
2. La demande fait l'objet d'une **étude de faisabilité technique** réalisée et pilotée par le service municipal en charge des espaces verts.
3. Après cadrage et validation du projet, **la mairie accorde le permis de végétaliser en faisant signer au demandeur un règlement**, acté par délibération au conseil municipal du 13 décembre 2022. Ce permis

est accordé pour une durée de 10 ans, renouvelable tacitement sauf cas de force majeure (déménagement, vente...). La signature de **ce règlement cadre aussi bien les engagements du signataire** (habitant, association, commerçant) **que ceux du pétitionnaire** (la Commune). **Annexée à ce règlement, la liste des plantes interdites** (invasives et exotiques envahissantes) est portée à la connaissance du signataire.

4. **Les travaux sont planifiés entre le demandeur et la mairie.** Les services des espaces verts procèdent à la délimitation du terrain à végétaliser ainsi qu'à l'apport en terreau et en paillage. **Le demandeur ensuite, à sa charge, la végétalisation et l'entretien de la parcelle avec ses propres moyens** (semences, outils) et dans le respect du règlement signé avec la Commune (respect de l'environnement, végétaux autorisés...).

Le premier permis de végétaliser accordé à un groupe de 4 habitants du Champbriant

Valérie, Sophie, Thibault, Frédéric, amis et voisins, ont fait part à la mairie de leur envie d'embellir une petite parcelle du domaine public située à proximité de leurs maisons. Après avoir étudié leur demande, la Commune leur a accordé un permis de végétaliser en 2023. Le terrain a été creusé et enrichi de terre végétale par l'équipe des espaces verts puis la parcelle a été divisée : 2/3 en pelouse et 1/3 en zone réservée aux 4 jardiniers-citoyens du Champbriant qu'ils ont fleurie avec leurs propres fleurs et plantes. Aujourd'hui, les rosiers hérités de la grand-mère de Valérie s'y épanouissent aux côtés d'iris et de primevères plantés par le groupe d'habitants.

Merci de respecter cet espace embelli et investi par ces 4 habitants et de pas y stationner vos véhicules.





Comme toute occupation temporaire du domaine public, les autorisations délivrées sont précaires, révocables et ne confèrent aucun droit réel à son titulaire, notamment en cas de force majeure (intervention sur réseau enterré...) ou d'utilité publique (aménagement global du secteur, non-respect du règlement...). Quelles que soient les modalités de suppression de l'aménagement, le demandeur ne pourra prétendre au versement d'aucune indemnité.

Pourquoi instaurer un permis de végétaliser ?

La Commune souhaite encourager la végétalisation de ses villages et de son bourg par leurs habitants afin de :

- Favoriser la nature et la biodiversité en secteur bâti, en facilitant la création de corridors écologiques et en renforçant la trame verte du bourg et des villages de la commune ;
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, changer le regard sur les parties les plus urbanisées de la commune ;
- Réduire le taux d'imperméabilisation des sols et ainsi contribuer à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur ;
- Créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins tout en offrant pour tous des cheminements agréables ;
- Offrir une alternative de gestion vis-à-vis de la végétation spontanée nécessitant du désherbage.

Vie communale

Commémoration du 8 mai 1945 : 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

La commémoration du 8 mai 1945, organisée par la Commune et l'Union Nationale des Combattants, se tiendra le **jeudi 8 mai**, avec la participation des écoles « Les Lonnières » et « Saint-Jean-Bosco ».

Le rassemblement est prévu à 10 h 45 sur le parvis de l'église puis le cortège chemînera vers le monument aux morts pour la cérémonie officielle. Au programme : discours du Maire et du Président de l'UNC, lecture des soldats morts par les enfants des écoles, interprétation de La Marseillaise par la troupe Fa'Bulesque et dépôt de gerbe. **La matinée**

se terminera par un moment convivial à la salle Louis-de-Funès : exposition préparée par l'association Histoire et Patrimoine du Cellier et reprise de musiques par l'association Unis.Sons autour du traditionnel verre de l'amitié.

La Municipalité et l'Union Nationale des Combattants vous attendent nombreuses et nombreux, quel que soit votre âge !

Sébastien BOUVAIS, policier municipal, invite les enfants qui se seraient portés volontaires pour la lecture à venir avant le début du rassemblement pour s'exercer au micro. Il vous attendra dès 10 h 15 place du Mémorial pour répéter avec lui.



Collecte de serviettes hygiéniques pour lutter contre la précarité menstruelle

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Cellier s'associe au Département de Loire-Atlantique pour agir contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de serviettes hygiéniques.

Du 5 au 28 mai, pour participer à cette action solidaire, faites vos courses et déposez votre don de serviettes hygiéniques à la mairie du Cellier dans la boîte réservée à cet effet (hall de la mairie).

Privilégiez les paquets de serviettes adaptées aux besoins des personnes qui ont leurs règles. Attention, les boîtes déjà ouvertes ne pourront pas être distribuées. Vous pouvez également déposer des produits réutilisables n'ayant jamais servi (culottes, serviettes, cups).

Les dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative et qui rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques.

Le CCAS du Cellier vous remercie par avance de votre aide.

Infos : ccas@lecellier.fr ou 02 40 25 48 92.

Coup de jeune dans l'équipe des porte-drapeaux

Romane BOUVAIS, 14 ans, s'est engagée auprès de l'UNC (Union Nationale des Combattants) afin de renforcer l'équipe des porte-drapeaux qui anime les cérémonies des 11 novembre et 8 mai. Elle voit ce nouveau rôle à la fois comme un moyen de rendre hommage à son arrière-grand-père, qui a combattu pour la France et comme un premier pas vers la carrière de militaire qu'elle souhaite épouser.

Le Président de l'UNC se félicite de cet engagement patriote. Il honore la jeune Romane et par elle toute la jeunesse française, respectueuse de notre Histoire et du devoir de mémoire dus aux soldats morts pour la France. Lors des cérémonies commémoratives, elle portera le drapeau 14-18 aux couleurs de la République Française. Un geste solennel et symbolique qu'elle réalisera avec fierté.

Le saviez-vous ? Lors de la cérémonie, lorsque le porte-drapeau abaisse le drapeau, ce sont les couleurs de la France qui se déploient en remerciement aux soldats tombés pour sa libération.



Vie scolaire et extra scolaire

« L'Accueil en Folie » : 3^e édition !

L'Association Accueil Enfance propose, comme chaque année, **une soirée ludique et conviviale aux familles adhérentes**. C'est l'occasion d'échanger entre parents et de rencontrer les animateurs veillant au bien-être des enfants.

L'Association, créée en 1997, **accueille des enfants de 2 ans et demi à 12 ans des écoles** maternelles et primaires, publiques et privées, **sur le temps périscolaire**. Depuis 2004, elle assure aussi l'accueil des enfants **pendant les vacances**.

Les projets éducatifs visent à favoriser l'autonomie

et l'intégration de chaque enfant à travers diverses activités, en respectant leurs rythmes biologiques et en proposant une alimentation équilibrée lors des collations.

« L'Accueil en Folie » aura lieu le **vendredi 25 avril, à partir de 19 h 30, au Pôle Enfance des Gattières**.

Les participants sont invités à venir déguisés en sorcières et sorciers pour relever des défis sur le thème de la magie !



Vie associative

Retour sur le séjour scolaire entre Le Cellier et Langförden porté par le Comité de jumelage et l'école Saint-Jean-Bosco

Depuis mars 2019, le **Comité de jumelage du Cellier, sous la présidence de Jean-Michel BLAIS**, s'investit pleinement dans la création de liens solides avec l'école de Langförden, en Allemagne. L'objectif est d'instaurer un **échange scolaire entre les deux pays pour permettre aux enfants de découvrir les traditions allemandes et renforcer leur ouverture au Monde, tout en dépassant la barrière de la langue grâce à la pratique de l'anglais**. Ce projet, fruit de plusieurs mois de préparation entre les différents acteurs des communes jumelées, a récemment pris forme avec le **séjour en Basse-Saxe des CM1-CM2 de l'école Saint-Jean-Bosco**.

Début mars, 34 élèves, accompagnés de 2 enseignantes, 2 assistantes de vie scolaire et 3 membres du Comité de jumelage, se sont rendus à Langförden pour rencontrer leurs correspondants allemands. Ce voyage d'une semaine s'inscrit dans un projet international (Erasmus) permettant aux enfants de vivre une immersion dans la culture allemande tout en créant des liens d'amitié solides. À leur arrivée à l'école de Langförden, ils ont été chaleureusement accueillis par leurs camarades allemands qui les attendaient déguisés, pour célébrer le traditionnel carnaval.

Le Comité de jumelage a apporté son aide dans l'organisation de ce séjour sous la responsabilité de l'école. Les élèves ont

pu ainsi participer à des **activités pédagogiques enrichissantes : visite de la Maison du Climat de Bremerhaven, découverte des tourbières de Goldenstedter et explorations culturelles de Brême et Langförden**. Ces expériences ont permis aux enfants de renforcer leur savoir-faire linguistique tout en abordant des sujets importants comme le réchauffement



De gauche à droite : **Élodie JÉZÉQUEL** (accompagnatrice), **Selma ROLLAND** (enseignante CP-CE1), **Barbara AHRINGHAUS** (directrice de l'école de Langförden), **Franziska MACKÉ** (directrice adjointe de l'école de Langförden), **Béatrice MARZELIÈRE** (accompagnatrice), **Mathilde BOUCLÉ BOSSARD** (enseignante CM1-CM2), **Jean-Michel BLAIS** (président du Comité de jumelage du Cellier), **Mireille ROUAUD** (secrétaire adjointe du Comité de jumelage du Cellier) et **Jimmy BOURGEOIS** (trésorier adjoint du Comité de jumelage du Cellier).

climatique et la protection de l'environnement. Ce projet est un **véritable succès**. Il témoigne de l'importance du partenariat entre l'école Saint-Jean-Bosco et le Comité de jumelage du Cellier. **Cette initiative a non seulement permis aux élèves d'enrichir leur parcours scolaire mais aussi de créer des liens d'amitié durables entre les jeunes générations des deux pays**. Le Comité de jumelage espère que ce premier échange sera le début d'une série d'activités qui continuera de **rapprocher les communautés françaises et allemandes, contribuant ainsi à la construction d'un Monde plus uni et plus solidaire**.



Les enfants du Cellier accueillis par ceux de Langförden pour célébrer le carnaval.

Du rythme chez Unis.Sons !

De nombreux événements sont en cours d'organisation par les équipes d'Unis.Sons. Des élèves participeront à la **commémoration de la libération** organisée au Cellier **le 8 mai**. Sont également envisagées une participation à la **fête de la musique** et une **représentation de fin d'année le 6 juin au Cellier** ; l'occasion de découvrir les talents des élèves mais aussi de vous préinscrire pour la rentrée 2025 !

Pour les indécis, des séances "découverte" auront lieu courant juin. Suivez l'actu d'Unis.Sons sur Facebook et [unissonsecoledemus.wixsite.com/monsite](https://www.unissonsecoledemus.wixsite.com/monsite) (QR code à flasher ci-contre)



Concours de palet sur plomb organisé par Le Cellier Mauves FC

Le Cellier Mauves Football Club organise la 2^e édition de son concours de palet sur plomb le jeudi 8 mai au stade des Loquets à Mauves-sur-Loire, dans une ambiance conviviale.

- Équipes de 2 personnes
- 14 € par équipe
- Inscriptions jusqu'au 6 mai via le site internet du Cellier Mauves FC

Renseignements :

Jacky JOTTREAU - 06 25 26 20 53

Retrouvez toutes les informations et contacts utiles sur le site du club :

www.lecelliermauves.fr

Facebook : Le Cellier Mauves FC

Instagram : lecelliermauvesfc

Réunion pour la création de l'Association de Bénévoles Cellariens

Une nouvelle association voit le jour sur Le Cellier : l'Association des Bénévoles Cellariens (ABC).

Ouverte à toutes et tous, cette association aura pour but de rassembler des bénévoles prêt(e)s à s'engager aux côtés d'associations locales organisatrices d'événements. L'association aura diverses missions telles que l'aide à la préparation d'événements, la sécurisation de courses sur routes, la fermeture de routes, la gestion de parkings...

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette nouvelle association au service du collectif, rendez-vous le vendredi 25 avril à 19 h 30 à la salle Louis-de-Funès.

Samedi 24 mai de 17 h à 1 h, complexe sportif du Cellier

Le tournoi de volley de Moultipass

L'association Moultipass organise son 9^e tournoi de volley ouvert à tous à partir de 16 ans. Cet événement est placé sous le signe de la convivialité, du fair-play et de la passion commune pour le sport. Possibilité de se restaurer sur place.

Si vous aimez jouer au volley et voulez passer une soirée sympathique, inscrivez-vous !

Renseignements :

moultipass44@gmail.com

Inscriptions : www.helloasso.com/associations/moultipass/evenements/tournoi-de-volley-de-moultipass-edition-2025



Échos de l'AG d'Histoire et Patrimoine du Cellier



Les adhérents d'Histoire et Patrimoine du Cellier se sont réunis en Assemblée Générale le 1^{er} mars dernier. Après avoir approuvé les bilans d'activité et financier, ils ont élu deux nouveaux membres : Stéphane DENIS et Marc GAZILLE. Le bureau a également été renouvelé avec Daniel VIRY élu président, Guy RAVARD, vice-président et Johann HENDRICKX, trésorier ; le secrétaire reste Fernand BOURSIER.

Parmi les projets de 2025, figurent toujours l'entretien des escaliers de Loire, la sortie du cahier n°7 consacré aux tout-petits hameaux, la mise en

valeur de la croix des renards dans les coulées. En mars dernier, ont été reconstruits les murets du calvaire de Clermont (photo ci-dessus), ce qui termine la rénovation entière de ce patrimoine âgé d'un siècle environ.



Du changement du côté de la présidence de Cell'Accueil

Lors de l'Assemblée Générale de fin janvier, Michelle THOBIE a présenté sa démission du poste de présidente. Après s'être engagée dans cette responsabilité voilà près de 13 ans, Michelle a mis toute sa conviction et toute son énergie dans la conduite des actions menées avec les autres bénévoles, d'abord auprès des familles Roms accueillies sur la commune, puis depuis fin 2021 auprès des familles de demandeurs d'asile résidant sur Le Cellier. Elle est remplacée par le «binôme» formé par André THOBIE (président) et Marina MOLLE (vice-présidente) ; Jacques CHAUVET devient secrétaire, Valérie GUILLET, secrétaire-adjointe et Gérard DUPUIS conserve la fonction de trésorier.

Toute personne qui souhaite rejoindre Cell'Accueil pour favoriser l'insertion sociale de ces familles est invitée à contacter l'association au 07 68 37 73 72, par mail à cellaccueil@laposte.net ou par courrier : Cell'Accueil, Mairie du Cellier, 62 rue de Bel Air, 44850 LE CELLIER.

Jamais deux sans trois pour Les Foulées Siffait

L'événement trail running du Cellier, organisé par La Grande Vadrouille dans le cadre d'Octobre Rose, connaît déjà sa troisième édition cette année. Le comité de pilotage des Foulées Siffait, composé de onze adhérents, se répartit les missions à accomplir en différentes commissions : inscriptions, parcours, bénévoles, logistique et partenariats. Après deux éditions réussies, les parcours seront retravaillés afin d'offrir de

la nouveauté, mais ils seront toujours 100% cellariens. Bénévoles engagés et solidaires, les 80 membres de La Grande Vadrouille seront les premiers acteurs de cet événement fédérateur, qui devrait réunir plus de 700 participants pour la bonne cause, samedi 18 octobre.

Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin.



©Anais Aboukheir | Lazuli Creative Studio

L'association PILOT 'AGES recherche des chauffeurs !



L'association PILOT 'AGES a tenu son assemblée générale annuelle le 5 mars à la mairie du Cellier. Environ 80 personnes étaient présentes (usagers, chauffeurs, administrateurs, bénévoles...). L'association offre un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange pour lutter contre l'isolement des personnes dans l'impossibilité de se déplacer par un autre moyen de transport.

L'association propose ses services aux communes de Couffé, Le Cellier, Ligné et Mouzeil. L'association compte 218 adhérents dont 44 pour Le Cellier (dont 6 de moins de 60 ans - 28 femmes et 16 hommes). Ce sont 46 chauffeurs bénévoles au total, dont 8 pour Le Cellier. En 2024, pour Le Cellier, 211 transports ont été effectués pour 5 441 km.

Vous souhaitez adhérer pour profiter de ce service de transport ou bien devenir chauffeur, contactez Jean-Éric PIERRE référent pour Le Cellier au 07 66 25 79 72.

SOFA lance un concours et des ateliers pour réveiller l'artiste qui sommeille au fond de chaque jeune !

Réaliser un film, écrire une histoire géniale, composer ton propre morceau de musique (M.A.O.) : tout devient possible grâce à ce concours et à des ateliers animés par des professionnelles. Une thématique commune : à chacun son rythme.

Les SOFA Awards récompenseront, à l'automne, les artistes (solo ou en équipe) qui auront surpris, émus, embarqués, fait danser... ! Pour encore plus de fun, tu peux concourir sur les trois disciplines : cinéma, musique et littérature.

Les ateliers « à la carte » sont déjà ouverts à la réservation :

- « Écrire un scénario, tourner avec du matos pro, apprendre le montage » avec Corinne WÜTHRICH d'Orangerie Production : **14 mai, 21 mai, 7 juillet**.
- « S'initier à la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.) » avec Lison MAILLET, animatrice professionnelle : **du 8 au 10 juillet**.
- « Écrire une histoire captivante ou un poème qui claque, ça s'apprend ! » animé par Tiphaine KHOURI, animatrice professionnelle (dates à venir).

Pour les jeunes de 10 à 25 ans. Ateliers à prix libres (à partir de 10 €).

Infos et réservations ateliers : sofaawards.com et sur Helloasso.



Boost Your English L'anglais autrement proposé par l'ALEC



L'ALEC propose trois stages d'anglais les mardis 22 avril, 20 mai et 24 juin à 19 h 15, bar de la salle William-Turner. La durée de chaque séance est de 1 h 30 et le tarif unique est de 15 €.

David FOSSE, l'intervenant, anime ses cours d'anglais de manière innovante, en mettant l'accent sur un apprentissage pratique et concret. Cette approche s'appuie sur :

- la traduction d'articles de journaux en anglais, à travers le journal *Connexion* et des échanges
- la grammaire appliquée, avec des phrases et tournures idiomatiques
- des exercices « vrai ou faux » sur le vocabulaire et des phrases à corriger
- des mots à définir en expliquant leur signification
- des discussions sur des sujets de société
- des jeux interactifs en anglais
- des petits exposés présentés par les étudiants

L'objectif est d'adopter une démarche décontractée et décomplexée, centrée sur l'expérimentation. Les « erreurs » deviennent des expériences d'apprentissage pour clarifier les notions.

Venez rejoindre un groupe autour d'un apprentissage diversifié et coopératif ! Infos et inscriptions, contactez l'ALEC à alec.lecellier44@gmail.com



Dimanche 18 mai de 9 h à 18 h

Vide-grenier des Thébaudières

L'association des Thébaudières, en collaboration avec Loisirs et Détente de Launay, organise son vide-grenier le dimanche 18 mai dans le bourg du Cellier.

Emplacement : 10 € les 4 mètres (maxi 2 emplacements).

Inscription sur Helloasso (scannez le QR Code ci-contre).

Règlement et bulletin d'inscription papier disponibles à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur IntraMuros ou www.lecellier.fr.

Renseignements : Fanny au 06 88 33 02 09.

Bar et restauration sur place. Entrée gratuite.



La P'tite Diablotine arrive au Cellier pour enflammer vos papilles



La P'tite Diablotine sublime le burger avec des produits frais, une préparation 100 % maison et des recettes originales. Six créations gourmandes, un burger du mois ou une composition sur mesure : de quoi ravir tous les palais ! Accompagnez-les de leurs fameuses frites maison, dorées à la graisse de bœuf, pour une expérience complète. Le pain vient de la boulangerie Bara et les pommes de terre, directement de Bretagne.

Chaque mercredi soir, de 18 h 30 à 21 h, Jess et Lolo vous accueillent avec le sourire sur l'esplanade de la Terrasse dans le bourg du Cellier.

Commandez par téléphone au 07 72 10 28 78 ou laissez-vous conseiller sur place pour un repas diaboliquement bon.

www.la-petite-diablotine-et-ses-burgers.fr

www.facebook.com/laptitediablotine

www.instagram.com/laptitediablotine

Lancement d'un Forum des métiers au Cellier organisé par l'ACE



L'ACE (Association Cellarienne des Entreprises) vous invite au premier Forum des Métiers du Cellier. Cet événement aura lieu à la salle William-Turner le samedi 7 juin de 10 h à 17 h. Venez à la rencontre des professionnels du Cellier qui vous présenteront leurs entreprises, activités et savoir-faire. C'est une merveilleuse occasion d'échanger et découvrir tous les talents et entreprises se trouvant sur notre commune.

Les exposants seront exclusivement des professionnels basés au Cellier. Entrée gratuite.

Appel aux entreprises, commerçants, entrepreneurs, artisans, artistes, sociétés, agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, maraîchers, PME, TPME, auto-entrepreneurs...

Pour venir participer au Forum des Métiers du Cellier et éventuellement rejoindre l'ACE, tous les professionnels basés au Cellier sont conviés à se faire connaître soit :

- par mail à ace.lecellier@gmail.com
- par téléphone au 06 84 37 06 72
- via le QR code ci-contre



Saison culturelle

Samedi 24 mai à 11 h, près de l'étang de la Vinalière (plein-air)

Du théâtre de rue loufoque et familial avec le spectacle « Broglii » (C^{ie} Lapin 34)

« Broglii » est un exercice de style autour d'un scénario d'une BD de Lewis Trondheim, « Imbroglia ». Le principe est clair : la loufoquerie comme remède à tout ! « Broglii » joue un huis clos pour trois personnages machiavéliques en quête de pouvoir. Au menu : amour, joie, colère et trahison dans des styles pouvant aller de la folie dessinée au Vaudeville, la tranquille assurance des héros de théâtre classique et l'ultra-violence tarantinesque.

Les spectatrices et spectateurs pourront choisir leur accommodement préféré et éprouver la joie libératrice du rire devant l'absurde.

LOUFOQUERIE DE RUE

TOUT PUBLIC (dès 8 ans) - Durée : 1 h

Entrée gratuite sur réservation via Weezevent, au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr

En cas de mauvais temps, un repli est prévu à la salle William-Turner.

Réservez vos places via Weezevent



EN FAMILLE OU ENTRE AMI.ES



EN
FAMILLE
OU ENTRE
AMI.ES

Fête de la musique : appel aux groupes et musicien(ne)s

Le Cellier organisera sa fête de la musique le **samedi 14 juin dans le bourg** en accueillant tous types d'artistes et groupes désireux de jouer, chanter et partager des reprises et/ou ses compositions. Il s'agit de célébrer la musique dans sa diversité et dans un esprit convivial et festif.

Pensez à vous inscrire **avant le 30 avril**.

Pour vous inscrire et en savoir plus sur l'organisation de ce RDV et les conditions d'accueil, contactez le service municipal en charge de la Culture au 02 40 25 40 18 ou à elsamartin@lecellier.fr



Pays d'Ancenis et alentours



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Samedi 26 avril à 11 h

Club de lecture

Tu as entre 7 et 9 ans ? Viens rejoindre le club de lecture animé par le groupe « Des mots pour le dire » pour **partager tes coups de cœur et découvrir de nouvelles lectures**.

Sur réservation. Durée : 1 heure.

Mercredi 14 mai à 14 h

Coding goûter

En duo adulte-enfant, apprenez à coder en vous amusant avec l'association Kidikod. Apportez votre tablette ou ordinateur et un goûter à partager.

Public familial à partir de 8 ans. Sur réservation. Durée : 3 h.

Jeudi 15 mai à 18 h

Festival « Harpes au Max » : concert du Harp Chamber Festival Ensemble (Hong Kong)

Issu d'une communauté de harpistes, débutants et professionnels, cet ensemble de 12 musiciens se réunit régulièrement, permettant ainsi aux participants de prendre du plaisir à jouer avec d'autres harpistes et à explorer un répertoire varié. Évoluant sur la scène internationale et reconnu pour son originalité, l'ensemble propose un programme composé de chansons folkloriques chinoises et d'un répertoire de harpe inhabituel, tous arrangés par la harpiste hongkongaise Sunshine Lo.

Entrée libre. Durée : 30 minutes.

Infos et réservations sur place ou par téléphone :

Médiathèque Claire Bretécher, 62 rue de Bel-air. Tél. 02 40 25 44 82

Et directement sur le site internet du réseau des bibliothèques de la COMPA :

www.bibliofil.pays-ancenis.com

Toutes les animations proposées à la médiathèque sont gratuites.

Expression du groupe minoritaire

Rendre la commune attractive pour et avec les Cellariens

Samedi 8 mars, notre 2^{ème} réunion publique sous forme de rencontre citoyenne et participative, qui avait pour thème l'**attractivité de la commune**, a démarré par 2 questionnements :

- Qu'est-ce qui vous a donné envie de venir vivre au Cellier ?
- Qu'est-ce que vous souhaitez améliorer pour rendre la commune plus attractive ?

Au terme de la réflexion des 30 personnes présentes, 4 thématiques ont émergé : le patrimoine naturel et bâti, la situation géographique, la convivialité et les commerces et services.

Si le cadre de vie et la proximité de Nantes ont été largement plébiscités, la convivialité et la dynamique du bourg restent à améliorer.

Le dialogue entre les Cellariens présents, d'horizons et d'âge différents, a permis d'aboutir à des propositions variées telles que :

- sensibiliser les habitants à notre patrimoine naturel par des animations pour mieux le préserver ;
- réfléchir à une offre de logements accessibles à tous s'intégrant au patrimoine bâti existant ;
- favoriser une mobilité à vélo entre les villages, le bourg, la gare ;
- dynamiser le bourg en recentrant des commerces au niveau d'une halle ;
- valoriser les lieux de convivialité dans le bourg et les villages et mettre les habitants au centre de la culture.

Ces concertations avec nos concitoyens de vécus, d'âges et d'avis différents montrent la pertinence d'ateliers participatifs pour respecter les souhaits du plus grand nombre et trouver les moyens de répondre à leurs besoins.

Afin que votre avis soit aussi entendu, nous vous convions à la prochaine réunion publique, **le samedi 26 avril, de 10 h à 11 h 30**, salle Louis de Funès, autour du thème **Consommer localement**.

09/03/2025

Cristelle Van Kemenade,
Patrice Chapeau, Virginie Postec,
Olivier Ganne, Aurélie Valadié

lecellierdurableetsolidaire@proton.me

Page Facebook Le Cellier Durable
et Solidaire
Chaîne Youtube Le Cellier Durable
et solidaire

Jeudi 17 / 17 h 30 à 20 h

Apéro tricot, crochet, broderie (SOFA)

Brasserie Tête Haute

Vendredi 18 / 19 h 30

Karaoké (SOFA)

Brasserie Tête Haute

Mardi 22 / 19 h 15

Boost your english (ALEC)

Bar salle William-Turner

Vendredi 25 / 19 h 30

Concert Mocking Birds (SOFA)

Brasserie Tête Haute

Vendredi 25 / 19 h 30

Réunion création Association de Bénévoles Cellariens

Salle Louis-de-Funès

Vendredi 25 / 19 h 30

« L'Accueil en folie »

Pôle Enfance des Gattières

Samedi 26 / 11 h

Club de lecture

Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 26 / 10 h à 11 h 30

Réunion publique « Consommer localement » (Le Cellier Durable et solidaire)

Salle Louis-de-Funès

Dimanche 27 / 17 h

Spectacle jeune public « Rencontre du 2^e type »

Salle William-Turner



Mardi 29

Fête de la musique : Date limite d'inscriptions des groupes

culture@lecellier.fr ou 02 40 25 40 18

Le Cellier en mai

Lundi 5 au mercredi 28

Collecte de serviettes hygiéniques

Hall mairie

Jeudi 8 / 10 h 45

Commémoration du 8 mai 1945

RDV parvis de l'église

Mardi 13 / 18 h 30

Conseil municipal

Mairie

Mercredi 14 / 14 h

Coding goûter

Médiathèque Claire Bretécher

Mercredis 14 et 21

Atelier « Écrire un scénario, tourner avec du matos pro, apprendre le montage » (SOFA)

Brasserie Tête Haute

Jeudi 15 / 18 h

Concert du Harp Chamber Festival Ensemble

Médiathèque Claire Bretécher

Dimanche 18 / 9 h à 18 h

Vide-grenier des Thébaudières

Bourg

Mardi 20 / 19 h 15

Boost your english (ALEC)

Bar salle William-Turner

Samedi 24 / 11 h

Spectacle familial « Broglli »

Étang Vinalière (plein-air)

Samedi 24 / 17 h à 1 h

Tournoi de volley (Moultipass)

Complexe sportif

État Civil

NAISSANCE

Océane MARTINEAU 24 février 2025

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr



Urbanisme

Permis délivrés entre le 14 janvier et le 17 mars 2025

PC04402824W1027 – Extension d'un bâtiment agricole pour le stockage de matériel avec pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture – Les Relandières

PC04402824W1021 – Construction d'un logement de fonction agricole et d'une terrasse en pilotis – 24 allée de Clermont



ERRATUM LIEN N°115 :

PC04402825W1002 et PC04402825W1003 n'ont pas encore été délivrés, ils sont toujours en cours d'instruction.

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

Le Cellier
le fleuve, la terre, la cité

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault

IMPRIM'VERT®

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier
Téléphone : 02 40 25 40 18 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 15 avril pour la parution le 15 mai du Lien n°117.**
Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre antipoison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France Guy GARANGER : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane KERJOUAN : **06 72 11 36 41**
- Correspondante Presse Océan Marine MOREY : **06 51 69 68 15**